PROVINCE DE QUÉBEC M.R.C. MÉKINAC MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-ROCH-DE-MÉKINAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac, tenue à huis clos à la salle des séances du Conseil situé au 1216 rue Principale, ce troisième jour de mars 2021 (03/03/2021) à compter de 14 heures 30 et à laquelle sont présents les membres suivants :

Marlène Doucet Lucie Geoffrion Robert Tessier Micheline Demers Gaétan Beauchesne

Tous formants quorum sous la présidence de Guy Dessureault, maire. Mme Sylvie Genois, secrétaire-trésorière est aussi présente.

Résolution 2021-03-031 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Marlène Doucet appuyé par Lucie Geoffrion et résolu d'adopter l'ordre du jour ci-dessous présenté.

- 1. Ouverture.
- 2. Adoption de l'ordre du jour.
- 3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 03 février 2021.
- 4. Présentation des comptes.
- 5. Démission du conseiller Serge Trudel au poste #4.
- 6. Adoption du règlement 018-2021 « Règlement sur l'attribution des numéros civiques ».
- 7. Avis de motion et dépôt de projet du règlement 019-2021 « Règlement relatif au directeur général de la municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac ».
- 8. Avis de motion et dépôt du 1^{er} projet du règlement 020-2021 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme sur le territoire.
- 9. Adoption du plan municipal de sécurité civile Régie incendies Vallée du St-Maurice.
- Nommer un représentant pour siéger sur le conseil d'administration du Club de l'Âge d'Or.
- 11. Installation d'un système d'alarme au 1455, route Ducharme.
- 12. Groupe Ultima Renouvellement assurance municipalité & camping.
- 13. Demande de l'Association des riverains du lac Vlimeux Inc.
- 14. Demande de Claire Larivière pour une radiation de servitude.
- 15. Rapport de l'inspecteur en environnement et bâtiment.
- Nommer Laurence Boucher Dandurand « adjoint à l'inspecteur en environnement et bâtiment ».
- 17. Offre de service Environnement MCM Inc. pour l'étalonnage des compteurs d'eau.
- 18. Formation en ligne Plan de protection des sources d'eau potable et gestion des infrastructures.
- Mandater Alain Paquette de la municipalité de Grandes-Piles pour effectuer la transmission des données auprès du MDDELCC pour la station d'épuration du camping municipal.
- 20. Varia –
- 21. Période des questions.
- 22. Levée de l'assemblée.

-Adoptée à l'unanimité-

Résolution 2021-03-032 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 03 février 2021

Il est proposé Gaétan Beauchesne appuyé par Lucie Geoffrion et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 03 février 2021 tel que rédigé.

-Adoptée à l'unanimité-

Résolution 2021-03-033 Présentations des comptes à payer

ATTENDU que pour l'approbation des comptes à payer du mois de février 2021 chacun des membres du conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac a reçu un rapport exhaustif des dépenses pour cette période. Il est proposé par Marlène Doucet appuyé par Gaétan Beauchesne et résolu que des comptes au montant 72 474.80 \$ soient acceptés et payés.

-Adoptée à l'unanimité-

Je soussignée, Sylvie Genois, secrétaire-trésorière de la Municipalité de St-Roch-de-Mékinac, certifie que la Municipalité possède les fonds ou crédits nécessaires de l'ordre de 74 474.80 \$ sont disponible en date du 03 mars 2021.

Sylvie Genois Secrétaire-trésorière

<u>Résolution 2021-03-034</u> Démission du conseiller Serge Trudel au poste #4

ATTENDU la correspondance en date du 1^{er} mars 2021 de Serge Trudel, conseiller au poste #4, informant la municipalité de sa démission:

ATTENDU que des obligations personnelles empêche Serge Trudel d'assister régulièrement aux séances du conseil.

Il est proposé par Lucie Geoffrion appuyé par Micheline Demers, et résolu d'accepter la démission de Serge Trudel de conseiller municipal au poste #4 en date du 1^{er} mars 2021.

-Adoptée à l'unanimité-

Résolution 2021-03-035 Adoption du règlement 018-2021 « Règlement sur l'attribution des numéros civiques »

ATTENDU qu'un avis de motion et le dépôt du projet du règlement numéro 018-2021 « règlement sur l'attribution des numéros civiques » a été donné à la séance ordinaire du 3 février 2021; ATTENDU qu'une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU que ce règlement est adopté en vertu des pouvoirs que confèrent les lois municipales.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marlène Doucet appuyé par Micheline Demers et résolu :

- que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;
- que soit adopté le règlement numéro 018-2021 règlement sur l'attribution des numéros civiques »

-Adoptée à l'unanimité-

Gaétan Beauchesne, conseiller par la présente :

- donne avis de motion qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 019-2021 règlement relatif au directeur général de la municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac.
- dépose le projet de règlement numéro 019-2021 règlements relatif au directeur général de la municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac.

Gaétan Beauchesne, conseiller par la présente :

- donne avis de motion qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 020-2021 règlement concernant les ententes relatives à des travaux municipaux conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme sur le territoire.
- dépose le premier projet de règlement numéro 020-2021 règlement concernant les ententes relatives à des travaux municipaux conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme sur le territoire.

<u>Résolution 2021-03-036</u> Adoption du plan municipal de sécurité civile – Régie incendies Vallée du St-Maurice.

Considérant la volonté de la municipalité de Saint-Roch-de-Mékinac, à travailler de concert avec les municipalités de Grandes-Piles et de Trois-Rives en vue :

- d'éliminer certaines menaces ou tout au moins en réduire les effets en favorisant la mise sur pied de mesures préventives et la mise en commun de ressources;
- de préparer la municipalité à réagir promptement lors d'un sinistre;
- de contrôler et atténuer les effets d'un sinistre;
- de prévoir et planifier des secours de l'extérieur au cas où les moyens d'action de la municipalité soient dépassés;
- d'assurer le rétablissement le plus tôt possible.

Considérant que la municipalité de Saint-Roch-de-Mékinac s'est investie, au cours des dernières années, de concert avec les municipalités de Grandes-Piles et de Trois-Rives, regroupées par la Régie incendie de la Vallée du Saint-Maurice à la réalisation d'un plan intermunicipal de sécurité civile;

Considérant que ce plan intermunicipal de sécurité civile, commun aux municipalités de Grandes-Piles, Saint-Roch-de-Mékinac et de Trois-Rives, est aujourd'hui dûment complété.

Il est proposé par Micheline Demers appuyé par Lucie Geoffrion

et résolu d'adopter le Plan intermunicipal de sécurité civile (PISC) du Réseau intermunicipal de sécurité civile (RISC) réunissant les municipalités regroupées au sein de la Régie incendie de la Vallée du Saint-Maurice

-Adoptée à l'unanimité -

<u>Résolution 2021-03-037</u> Nommer un représentant pour siéger sur le conseil d'administration du Club de l'Âge d'Or

Il est proposé par Micheline Demers appuyé par Marlène Doucet et résolu de nommer la conseillère Lucie Geoffrion pour siéger comme représentante pour la municipalité au conseil d'administration du Club de l'Âge d'Or Affilié de Saint-Roch-de-Mékinac.

-Adoptée à l'unanimité-

<u>Résolution 2021-03-038</u> Installation d'un système d'alarme au 1455, route Ducharme

ATTENDU que la municipalité est propriétaire du 1455, route Ducharme et désire sécuriser l'immeuble; **ATTENDU** que la municipalité désire installer un système d'alarme.

Il est proposé par Robert Tessier appuyé par Micheline Demers et résolu de demander une soumission à la compagnie Idées Fil de Saint-Stanislas pour l'installation d'un système d'alarme.

-Adoptée à l'unanimité -

<u>Résolution 2021-03-039</u> Groupe Ultima – Renouvellement assurance municipalité et camping

Il est proposé par Marlène Doucet appuyé par Robert Tessier et résolu d'accepter le renouvellement de contrat d'assurance de la municipalité et du camping de La Municipale, assurance des municipalités.

-Adoptée à l'unanimité-

<u>Résolution 2021-03-040</u> Demande de l'Association des riverains du lac Vlimeux Inc.

Il est proposé par Marlène Doucet appuyé par Robert Tessier et résolu d'autoriser une aide financière de 1 500 \$ à Arlavi Inc. pour l'entretien et la réparation du chemin du Lac Vlimeux.

-Adoptée à l'unanimité –

<u>Résolution 2021-03-041</u> Demande de Claire Larivière pour une radiation de servitude

ATTENDU la demande de radiation de servitude de Claire Larivière propriétaire du lot 4 526 174;

ATTENDU que cette servitude concerne le lot 4 526 176 dont la municipalité est propriétaire;

ATTENDU que selon les prétentions de Claire Larivière, personne n'a exercé ce droit de servitude depuis plus de dix (10) ans ;
ATTENDU que l'article 1191 alinéa 5 du Code civil du Québec mentionne que la servitude s'éteint par le non-usage pendant 10 ans;
ATTENDU que Claire Larivière désire faire radier cette servitude au

Il et proposé par Marlène Doucet appuyé par Robert Tessier

registre foncier.

et résolu ce qui suit :
la municipalité consent à signer une radiation devant notaire, cette servitude sera radiée au registre foncier;

 d'autoriser le maire Guy Dessureault et/ou la secrétairetrésorière Sylvie Genois à signer pour cette radiation.

-Adoptée à l'unanimité -

<u>Résolution 2021-03-042</u> Rapport de l'inspecteur en environnement et bâtiment

Il est proposé par Micheline Demers appuyé par Lucie Geoffrion et résolu d'accepter le dépôt du rapport de l'inspecteur en environnement et bâtiment pour le mois de février 2021.

-Adoptée à l'unanimité-

<u>Résolution 2021-03-043</u> Nommer Laurence Boucher Dandurand « adjoint à l'inspecteur en environnement et bâtiment »

ATTENDU que Laurence Boucher Dandurand, employé de la municipalité de Grandes-Piles est en formation pour devenir inspecteur en environnement et bâtiment.

Il est proposé par Gaétan Beauchesne appuyé par Marlène Doucet et résolu de nommer Laurence Boucher Dandurand, adjoint à notre inspectrice en environnement et bâtiment pour l'aider dans sa formation.

-Adoptée à l'unanimité-

<u>Résolution 2021-03-044</u> Offre de service – Environnement MCM Inc. pour l'étalonnage des compteurs d'eau.

ATTENDU l'offre de service P21-720 de Environnent MCM Inc. pour l'étalonnages de débitmètres pour le réseau d'eau potable municipal.

Il est proposé par Gaétan Beauchesne appuyé par Robert Tessier et résolu d'accepter cette offre de services au coût de 1 495\$.

-Adoptée à l'unanimité-

<u>Résolution 2021-03-045</u> Formation en ligne – Plan de protection des sources d'eau potable et gestion des infrastructures

Il est proposé par Robert Tessier appuyé par Lucie Geoffrion et résolu ce qui suit :

- d'autoriser Michel Lapointe à s'inscrire à la formation en ligne « Protection de la ressource d'eau potable et gestion des infrastructures », offerte par Can-Explore, Nordikeau et Akifer qui aura lieu le 16 mars 2021;
- d'autoriser le paiement du coût d'inscription au montant de 125 \$ plus taxes.

-Adoptée à l'unanimité -

<u>Résolution 2021-03-046</u> Mandater Alain Paquette de la municipalité de Grandes Piles pour effectuer la transmission des données auprès du MDDELCC pour la station d'épuration du camping municipal.

ATTENDU le refus de l'aide proposée à Michel Lapointe pour effectuer la transmission des données pour la station d'épuration du camping municipal.

Il et proposé par Robert Tessier appuyé par Gaétan Beauchesne et résolu de mandater Alain Paquette de la municipalité de Grandes Piles pour effectuer la transmission des données auprès du MDDELCC pour la station d'épuration du camping municipal.

-Adoptée à l'unanimité -

La levée de l'assemblée est proposée par Robert Tessier, appuyée par Marlène Doucet. Il est 14 heures 36.	
Guy Dessureault, maire	Sylvie Genois, secrétaire-trésorière

[«] Je, Guy Dessureault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».